

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 9 (1871)  
**Heft:** 24

**Artikel:** Lausanne, le 17 juin 1871  
**Autor:** H.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-181382>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

**PRIX DE L'ABONNEMENT :**

pour la Suisse : un an, 4 fr ; six mois, 2 fr.; trois mois, 1 fr.  
Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

**Lausanne, le 17 juin 1871.**

Nous recevons une lettre particulière de Paris, de laquelle nous détachons quelques passages qui nous paraissent apprécier avec beaucoup de justesse les derniers événements, tout en nous donnant un tableau assez clair de la situation, à leur origine.

« La Commune, dit notre correspondant, ne commença à être une force que lorsqu'elle eut promulgué sa loi si simple sur les loyers et la conscription. Je dois le dire, ces deux lois rencontrèrent à Paris plus de partisans que d'ennemis ; les propriétaires ayant un peu abusé de la situation, cette vengeance parut juste. A ce moment, la Commune n'était pas ce qu'elle est devenue depuis ; ses chefs paraissaient surtout vouloir vivre joyeusement ; Assi promettait des fêtes à ce qu'il appelait « l'admirable peuple de Paris », et en même temps il marchait sur Versailles, sûr de la neutralité du Mont-Valérien. Il se trompa ; près de 1500 fédérés périrent dans cette folle entreprise. Il est probable que si on ne les avait pas ménagés, il en serait mort bien davantage et que les assiégeants eussent pu entrer dans Paris à la faveur de la panique qui suivit cette défaite.

Bergeret et Assi furent emprisonnés et le commandement militaire passa aux mains de Cluseret, qui ne manquait certainement pas de talents. C'est l'organisation qu'il sut donner aux forces de la Commune qui lui permit de résister pendant si longtemps. Cluseret fut l'auteur de la fameuse loi sur l'appel des hommes de 21 à 40 ans, qui transforma, en quelques jours, Paris en un désert, loi aussi habile qu'abominable, puisqu'elle débarassa la Commune d'éléments hostiles et lui créait des éléments nouveaux.

On ne se fait aucune idée des ruses que l'on employa pour quitter Paris ; il y eut de pauvres gens qui partirent sous forme de colis, dans des caisses à fromage. Cette désertion fut un grand malheur ; elle s'explique par le dégoût qu'avaient inspiré à beaucoup de monde les souffrances d'un siège trop longtemps prolongé ; mais elle eut des conséquences incalculables, car elle permit à la commune d'effectuer plus facilement les réquisitions en hommes et en armes. Et ce qui est plus regrettable encore, c'est qu'en éloignant l'élément honnête et sain de la population, elle laissa libre cours aux doctrines les plus insensées.

Celui que la misère entraînait vers la Commune,

ne fut retenu ni par un conseil, ni par un appui ; le désordre dans les idées fut porté à son comble. Il y eut comme une espèce de maladie des esprits à laquelle les plus fermes échappaient avec peine ; la presse honnête n'y faisait rien ; on n'achetait que les journaux les plus perfides et les plus immondes ; ceux qui se vendaient le plus étaient le *Père Duchêne* et le *Cri du peuple*.

Bientôt la folie démagogique n'eut plus de bornes, entretenue par l'ivresse, excitée par les discours des énergumènes dans les églises transformées en clubs. Mais les événements militaires ne tournant pas à l'avantage des fédérés, l'insurrection devait se décourager si on ne l'entraînait pas dans l'abîme. Les chefs parvinrent à abuser les malheureux qui prenaient part au mouvement en leur faisant croire qu'ils n'avaient à attendre ni espoir ni pardon, que M. Thiers mentait dans ses promesses comme Jules Favre et Trochu, qu'ils n'avaient à choisir qu'entre la victoire ou Cayenne. Au reste, les femmes excitaient les hommes ; la Commune ne faisait-elle pas une pension de six cents francs aux veuves des fédérés tombés en défendant sa cause ?

La prise du fort d'Issy fut pour l'insurrection un sujet de découragement ; c'est alors que la Commune voulant plus que jamais leur fermer toute porte de retour, fit tomber la Colonne Vendôme et la maison de M. Thiers, cherchant ainsi à s'attacher les fédérés par la solidarité de nouveaux crimes. Et tout fut alors préparé pour une résistance désespérée. A quel moment s'occupa-t-on de miner Paris et de tout disposer pour la dévastation et l'incendie ? je ne le sais. Peut-être l'attention de la Commune fut-elle éveillée par cette phrase de M. Thiers : « dans huit jours nous serons à Paris. » Il est difficile de répondre à ces questions ; mais j'ai été frappé comme beaucoup d'autres de voir le calme succéder chez les fédérés à un profond découragement, et d'entendre dire de tous côtés avec assurance : « les Versaillais n'entreront pas dans Paris ou Paris sera leur tombeau. »

Néanmoins, les fédérés furent singulièrement surpris : Le dimanche, jour de l'entrée des Versaillais, il y avait grand Concert aux Tuileries et l'on criait encore dans les rues « la grande victoire de Domrowski. » Le soir, l'armée était dans Paris.

H.